

La commission de gestion tire à boulets rouges sur la Municipalité

BASSINS Lors de la séance du Conseil de mardi soir, la «cogest» a dénoncé de nombreux dysfonctionnements, reprochant notamment des dépenses exagérées.

Dans son rapport, la commission de gestion a exprimé une fois de plus son désaccord quant à la manière dont la Municipalité a conduit les affaires communales au cours de l'année 2017. Elle lui reproche des dépenses allant au-delà de sa capacité financière réelle et l'accuse de ne pas respecter son budget avec des crédits extraordinaires.

Elle pointe aussi du doigt une communication qui laisse à désirer, avec des informations lacunaires au Conseil communal en cas de dépassement budgétaire et son retard dans la remise des documents pour le travail des commissions. «Le plus gênant pour la commune est l'absence de collégialité ou de recherche du consensus ouvertement affiché par une minorité du collègue

municipal», affirme Denis Currat, président de la commission de gestion, sans donner plus de précisions.

Pas de révolte du côté de Didier Lohri

En réponse, le syndic Didier Lohri a choisi de pas monter aux barricades. Et ce malgré «les erreurs que comporte le rapport», selon ses termes. «Nous ne savons plus comment faire pour avoir l'approbation de la commission de gestion. Il est important pour l'avenir qu'elle nous donne des éléments plus précis sur ce qu'elle

veut», a-t-il indiqué au nom de la Municipalité.

Malgré une analyse plutôt négative pour l'exercice 2017, les membres de la commission se sont mis d'accord pour soutenir la Municipalité. «C'est une marque de reconnaissance de la justesse du travail entrepris par plusieurs municipaux qui ont permis une évolution positive des méthodes et des résultats», s'est expliqué Denis Currat.

Au moment des délibérations, le Conseil est allé dans son sens en donnant décharge à la Municipalité de sa gestion lors de l'année 2017. **GC**